A LA CHAMBRE

L'interpellation du général Girod à propos du raid aérien transatlantique

Les explications de M. Bokanowski

« Des amis de là-bas, déclare le ministre du Commerce, ont pris leurs désirs pour des réalités; ils ont télégraphié à leurs correspondants de Paris. C'est ainsi que nous avons pu croire que les aviateurs avaient passé sur divers points. »

M. SARRAUT RÉPONDRA AUX COMMUNISTES LE 27 MAI

Les poursuites contre M. Doriot

Paris, 10 mai. — La reprise des travaux parlementaires s'effectue aujourd'hui, dans les conditions politiques les plus calmes, et dans les couloirs, députés et journalistes s'entretiennent beaucoup plus du raid de Nungesser et de Coli, que des projets qui figurent à l'ordre du jour de la Chambre.

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Fernand Bouisson, devant un grand nombre de député.

M. l'abbé Lemire, que la maladie a tenu assez longtemps absent, vient serrer les mains du président, qui le félicite chaleureusement de son rétablissement.

Le Président prononce l'éloge funèbre de M. Burger, député du Haut-Rhin.

Une Caisse d'avances aux communes

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi créant une caisse d'avances aux communes.

M. Marchais, rapporteur, explique que l'accord paraît facile, la Commission ayant accepté dans leurs parties principales, les modifications demandées par le gouvernement, portant plus spécialement sur les ressources prévues.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

LES INTERPELLATIONS

Le Président donne lecture des différentes interpellations.

M. Sarraut propose la date du 27 mai pour la discussion de l'interpellation de M. Cachin sur son discours de Constantine.

On fixe au 20 mai, la discussion de l'interpellation de M. Paul Laffont sur la hausse du prix du vin.

M. Pilchon demande à interpeller sur l'explosion d'un centre de désobusage à Bailleul. Il demande que son interpellation soit discutée le plus tôt possible.

M. Piquemal, communiste, expose l'objet de son interpellation sur les discours de M. Poincaré à Bar-le-Duc, à propos du cartel des fonctionnaires.

M. Marcel Cachin aurait souhaité une date plus éloignée que le 27 mai, mais il accepte ce rendez-vous.

— Mais avant cette interpellation, dit-il, il y a la discussion des propositions connexes, telles que les demandes de poursuites contre 6 députés communistes. C'est contre 27 députés communistes qui se solidarisent tous que vous devez sévir. (Applaudissements communistes).

M. Sarraut répond de sa place que le débat du 27 mai sera complet.

M. SARRAUT CONTRE les COMMUNISTES

M. Sarraut. — Je vous dis avec le plus grand calme, et avec la conscience d'un homme qui a la sensation profonde de remplir son devoir, que vous me trouverez devant vous pour faire respecter la loi. (Applaudissements au centre et à droite).

Nous avons prévu d'avance votre manœuvre pour vous syndiquer, et pour faire un délit collectif d'un délit individuel, et force restera à la loi. (Vifs applaudissements).

J'apporterai des arguments et j'oserai, comme personne peut-être n'a osé le faire, dire ce que je pense de vous et de votre politique.

Vous dites que vous avez horreur de la guerre! Nous aussi autant et plus que vous! Je ne vous combats pas pour cela, mais parce que vous attaquez une chose que je défends, la Patrie. (Vifs applaudissements).

L'interpellation Cachin est ensuite fixée au 27 mai.

L'interpellation du général Girod à propos des fausses nouvelles sur le raid aérien transatlantique

Le général Girod parle de sa place, au milieu d'un silence recueilli. Il commence par rappeler la glorieuse carrière de Nungesser et Coli, héros de la guerre, qui ont voulu être les héros de la paix.

Toute la France a suivi avec anxiété le vol de ces héros au-dessus de l'Atlantique. Hier, des dépêches annoncèrent que l'« Oiseau blanc » aperçu à Terre-Neuve et à Halifax, avait finalement amerri à New-York. Ces nouvelles provoquèrent la joie de la population française. A cette joie, hélas, succéda la plus cruelle des désillusions. Pourtant ces fausses nouvelles avaient reçu une confirmation officielle.

M. Bokanowski fait des gestes négatifs.

Le général Girod. — M. Sarraut lui-même a confirmé la nouvelle aux journalistes.

M. Sarraut proteste.

Le général Girod. — Comment un fait aussi précis que l'amérissage à New-York, a-t-il pu être télégraphié? Le Gouvernement doit demander des explications aux gouvernement des pays alliés et amis d'où sont parties ces nouvelles. (Applaudissements).

M. Louis Marin. — A qui ont-elles été expédiées?

Le général Girod. — Je le demande au gouvernement. La Chambre entière adresse son hommage aux héros, l'âme de la Patrie est avec eux, et nous formons des vœux unanimes pour leur prompt retour parmi nous. (Applaudissements unanimes).

M. Vaillant-Couturier, après s'être associé à l'hommage rendu aux deux aviateurs, provoqué des mouvements divers quand il dit que dans ce raid, il y avait des intérêts qui n'étaient pas ceux de ces héros.

M. Vaillant-Couturier. — La presse furieuse d'avoir marché hier, se désolidarise maintenant du gouvernement auquel nous demandons des explications (Applaudissements communistes).

LES EXPLICATIONS DE M. BOKANOWSKI

M. Bokanowski répond de sa place.

Le Gouvernement n'a aucun désir ni aucun goût de répondre sur un ton de polémique à une heure, où toute la France qui connaît une grande

M. BOKANOWSKI

angoisse, garde l'espoir que Nungesser et Coli triompheront des difficultés et des obstacles. (Vifs applaudissements).

M. Fernand Bouisson. — M. le Ministre toute la Chambre partage votre opinion. (Vifs applaudissements).

M. Bokanowski. — Des erreurs ont été commises par des personnes qui ont cédé à de généreuses illusions. Non seulement toute la France, mai toute l'Amérique souhaitait que les projets des deux héros s'accomplissent; il s'est produit ce fait que des amis de là-bas ont pris leurs désirs pour des réalités, et voyant des avions de l'armée américaine évoluer dans la brume, ils ont cru que c'était l'arrivée de Nungesser. Ils ont télégraphié à leurs correspondants de Paris; c'est ainsi que nous avons pu croire que les aviateurs avaient passé sur divers points à des heures qui nous paraissaient impossibles. C'est pourquoi, les services aéronautiques sont demeurés sceptiques. Et la preuve, c'est que les coups de canons qui devaient être tirés aux Invalides à l'arrivée des aviateurs, d'un commun accord entre M. Paulevé et moi, n'ont pas été tirés.

Une entreprise privée avait décidé de lancer des fusées sur Paris. Dès la réception de la nouvelle, mes services se sont mis en rapport avec cette entreprise pour lui demander de ne rien brusquer et d'attendre la nouvelle certaine.

Cette entreprise a affirmé qu'elle avait reçu du ministère du Commerce un coup de téléphone lui annonçant l'arrivée. Or, j'ai ouvert une enquête et personne au ministère du Commerce n'a téléphoné cette nouvelle.

C'est donc quelqu'un qu'on ne connaît pas qui, dans une pensée sérieuse, a donné la nouvelle par téléphone à l'entreprise commerciale en question. Quant au Gouvernement et au service de l'aéronautique, ils ont été tellement prudents, qu'ils sont restés sceptiques devant les nouvelles qui leur parvenaient de tous côtés, et qui étaient affirmés par des calculs qu'ils avaient faits.

Quoi qu'il en soit, il convient que nous attendions dans le calme le résultat de l'enquête qui se poursuit; il convient également que nous n'engagions pas de polémiques et que nous nous recueillions, dans l'espoir que notre angoisse sera bientôt apaisée, que dans quelques heures, nous apprendrons peut-être que nos héros sont retrouvés.

M. Vaillant-Couturier demande comment il se fait que le ministre de la Guerre ait cru devoir télégraphier ses félicitations à Nungesser et Coli.

M. Painlevé réponde qu'il a télégraphié à Nungesser et à Coli, parce qu'il avait appris par une dépêche l'amérissage imminent des deux pilotes et qu'il tenait à ce qu'à leur débarquement, ils trouvassent les félicitations du ministre de la Guerre. (Applaudissements).

L'interpellation du général Girod est ajournée sans opposition, conformément à la proposition de M. Bokanowski.

LES POURSUITES CONTRE M. DORIOT

M. Fernand Bouisson donne lecture de la demande de poursuites contre M. Doriot, député communiste. Il propose le renvoi de cette demande à une commission spéciale qui sera nommée par les bureaux.

M. Berthon demande l'ajournement, qui est repoussé par 364 voix contre 151.

La demande est donc renvoyée à une commission spéciale, qui sera nommée dans les bureaux.

Le Président fait connaître les propositions de la Conférence des Présidents. Le projet sur les baux ruraux est provisoirement retiré de l'ordre du jour.

Le projet douanier

M. Gerchery s'élève contre la mise à l'ordre du jour du projet douanier, alors que d'autres, plus urgents, attendent.

M. Bokanowski soutient l'urgence de la discussion de ce projet.

La proposition Gerchery est repoussée par 310 voix contre 220. En conséquence, jeudi matin, suite du projet sur la caisse d'avances aux communes, et jeudi après-midi, discussion du projet portant révision du tarif général des douanes.

La séance est levée à 19 h. 45.

CONSEIL DES MINISTRES

Les poursuites contre les députés communistes

Paris, 10 mai. — Au cours du Conseil de Cabinet réuni sous la présidence de M. Poincaré, le Garde des Sceaux a donné connaissance de demandes en autorisation de poursuites dont il a été saisi par le Parquet général, contre MM. Duclos, Marty, Clamamus et Doriot, députés communistes.

Ces demandes sont déposées cet après-midi, sur le bureau de la Chambre.

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Les faits pour lesquels les députés communistes sont l'objet d'une demande de poursuites, se rapportent à la propagande active à laquelle ils se sont livrés ces temps derniers, en vue d'exciter les militaires à la désobéissance.

Deux avions militaires entrent en collision au-dessus de Metz

QUATRE MORTS

Metz, 10 mai. — A 8 h. 15, un groupe de sept avions de la première escadrille du 11e régiment d'aviation avait entrepris un vol en groupe.

Dès le départ, à environ 150 mètres d'altitude, les deux avions de queue sont entrés en collision et sont descendus en vrille.

Les moteurs ont fait explosion. En raison de la faible altitude, les parachutes n'ont pas pu être employés.

Les deux appareils sont tombés à 50 mètres de la route Metz-Nancy, sur le territoire de Montigny-lez-Metz, à 200 mètres du territoire de la ligne du tramway de Met zà Montigny.

C'est quelques minutes après le départ de l'escadrille que l'accident s'est produit. Le personnel de Frescati, près de Metz, a aperçu la chute, et s'est immédiatement porté sur les lieux de l'accident. Mais on n'a pu dégager que quatre cadavres, qui ont été transportés à l'hôpital militaire de Metz-l'Ile-Ste-Marie.

Les victimes sont, pour le premier avion, le lieutenant Lambert, du 8e bataillon de chasseurs à pied, qui, depuis la veille seulement, était affecté au 11e régiment d'aviation, et qui effectuait son premier vol, et l'adjudant pilote Gognard; pour le deuxième avion, le caporal-pilote Lambert, et le caporal mitrailleur Douchet.

A GENEVE

LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Genève, 10 mai. — Les travaux de la conférence économique se poursuivent dans les commissions et les sous-commissions.

En ce qui concerne le commerce, les projets déposés par M. Serruys, servent de lignes directrices.

L'intérêt de la matinée d'aujourd'hui a été un discours prononcé par le membre ouvrier de la délégation des Soviets, M. Lepse, qui devant cette assemblée d'hommes d'affaires, a poussé une charge violente contre le régime capitaliste, produisant une série d'affirmations inexactes.

Les délégations n'ont pas pu ne pas souligner que le langage tenu par M. Lepse, contraste d'une façon absolue avec le langage tenu à la tribune de la conférence par M. Sokolnikoff.

M. Jouhaux se propose d'ailleurs se répondre aux allégations du délégué des Soviets.

EN CHINE

Les nationalistes d'Hankéou battent en retraite

Le correspondant du « Daily Express » à Changhaï déclare que, se basant sur des renseignements privés reçus de Hankéou, il est en mesure de dire que l'expédition nationaliste envoyée vers le nord, sous les ordres du général Tang Chen Chi, a déjà subi un revers. Trois trains remplis de soldats sont déjà entrés dimanche à Hankéou. De forts contingents nordistes forcent aussi les Cantonais qui se trouvent à Sin-Yau-Tchéou à battre en retraite.

Des soldats nationalistes occupent de force une église catholique

Le correspondant du « Morning Post » à Changhaï signale que 300 soldats nationalistes chinois, venant de Hankéou, s'établirent dans l'église catholique de Nantao, où ils malmenèrent un certain nombre de prêtres français et chinois. Finalement l'église fut évacuée à la suite de représentations faites par le consul général de France.

M. Chiappe a pris possession de ses nouvelles fonctions

Paris, 10 mai. — M. Jean Chiappe est venu ce matin, à 11 heures, à la préfecture de police, pour prendre possession de ses nouvelles fonctions. Il s'est d'abord entretenu avec son prédécesseur, puis M. Morain lui a présenté les directeurs et chefs de service de son administration, et a souhaité une cordiale bienvenue à M. Chiappe.

M. Chiappe, dans sa réponse, s'est déclaré très touché pour cet accueil amical. Il a rappelé les liens d'affection qui l'unissent depuis longtemps à M. Morain, ajoutant qu'il était très heureux d'être appelé à continuer l'œuvre excellente de son prédécesseur, avec la collaboration d'un personnel d'élite dont il connaît, depuis longtemps, toute la compétence et tout le dévouement.

Immédiatement après avoir pris possession de ses fonctions, M. Chiappe est allé déposer une gerbe de fleurs devant la plaque commémorative des fonctionnaires de la préfecture tombés victimes du devoir. Puis il s'est rendu devant le monument élevé, dans la cour de la caserne de la cité, à la mémoire des fonctionnaires et agents morts pour la patrie.

Après s'être recueilli quelques instants, il a déposé une couronne de fleurs au pied du monument.

UN CHEF REBELLE TUÉ AU MAROC

Madrid, 10 mai. — Un communiqué officiel du Maroc signale qu'au cours d'un combat engagé dans la région orientale, entre la colonne Capaz et un contingent ennemi qui cherchait à attaquer le poste d'Amladi, le chef rebelle Tessaamani a été tué.

L'AGITATION COMMUNISTE

Deux antimilitaristes condamnés

Paris, 10 mai. — La onzième chambre correctionnelle vient de prononcer les condamnations suivantes: M. Camille Renaud, conseiller municipal de Paris, gérant du journal « La Caserne », poursuivi pour provocation de militaires à la désobéissance, six mois de prison et 500 francs d'amende; M. Chaudevin, conseiller municipal d'Ivry, pour avoir affiché un placard sur les murs de sa Mairie, affiche concernant la fraternisation des troupes françaises et ennemies, quatre mois de prison et 500 francs d'amende.

LE PARADIS BOLCHEVISTE

L'archevêque Serjius et 500 prêtres russes arrêtés par les autorités soviétiques

Riga, 10 mai. — Le gouvernement soviétique ukrainien vient de donner des instructions pour la fermeture d'un certain nombre d'églises catholiques et orthodoxes, ainsi que de plusieurs synagogues, prétextant que les églises dédaignent les travailleurs et n'ont de préoccupation spirituelle que pour les bourgeois.

A Leningrad se manifeste une recrudescence de sentiments antireligieux.

D'après la presse balte, cinq cents dignitaires de l'Eglise, dont le métropolite Serjius lui-même, ont été arrêtés et seront poursuivis pour propagande subversive.

Les accidents de la circulation

Une auto capote Deux jeunes filles sont tuées

Metz, 10 mai. — Une auto, occupée par sept personnes, a capoté à un tournant brusque, près de Munster (Moselle).

Deux jeunes filles, les sœurs Thirion, filles du chef de gare de Tecing, 28 et 18 ans, ont été projetées hors de la voiture. L'aînée a été tuée sur le coup; la cadette a été transportée à l'hôpital de Morhange, où elle expira pendant la nuit.

Les autres occupants ont été plus ou moins grièvement blessés.

Une menace de chômage dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais

On sait que les ouvriers mineurs ont accepté dernièrement une diminution de salaires. Malgré cette mesure, une menace de chômage pèse en ce moment. Il y a eu chômage le 2 mai.

Mardi à 16 h., en l'Hôtel de Ville de Douai, une réunion a eu lieu entre les délégués des syndicats ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais et les représentants de la Chambre des houillères.

Les délégués patronaux ont exposé la gravité de la situation. Il existe actuellement un stock de 1.500.000 tonnes de charbon sur le carreau. La concurrence étrangère rend difficile l'exploitation des mines.

Les Compagnies estiment que les droits de douane qui sont actuellement de 2 francs-papier contre 1 fr. 20 or avant la guerre, devraient être portés à 6 fr.

Les délégués ouvriers et les représentants des Compagnies ont décidé de se rendre en délégation auprès du ministre des Travaux publics.

REVUE DE LA PRESSE

Le raid héroïque

De l'*Œuvre* (manchette) :

Ce qui est beau, c'est d'être partis.

De l'*Avenir* (manchette) :

La France, frémissante, a vécu, hier, de grandes heures nationales.

Du *Gaulois* (M. RENÉ LARA) :

Pendant toute la journée d'hier, on a senti battre le cœur unanime de la France. Un peuple entier, uni dans une seule pensée, dans une seule angoisse, a suivi heure par heure, minute par minute, le sublime effort des deux héros dont aucune nouvelle précise n'annonce le destin.

Du *Populaire* :

On est content qu'ils soient Français, sans plus. Français ou non, ce qu'on admire en eux, c'est l'homme, la vertu de l'homme, le courage presque désespéré, la volonté plus forte que les éléments contraires et leur imposant sa loi.

De l'*Echo de Paris* (M. HENRI DE KÉRILLIS) :

C'est quelque chose que ce soit encore deux Français, deux hommes de notre race la plus riche du temps en héroïsme, qui offrent leur vie pour tenter d'écrire d'un seul grand trait dans le ciel — avec le sillage de l' « Oiseau Blanc », — la préface de la vie fabuleuse qui attend l'humanité des âges futurs.

La Commission du coût de la vie

Le coefficient de l'habillement

La Commission préfectorale chargée, au nom de la Commission du coût de la vie, de déterminer le coefficient actuel de l'habillement, a fixé le taux de ce coefficient à un chiffre sensiblement égal à celui d'octobre 1926, c'est-à-dire 9.4383.

L'horrible crime d'un Polonais à Loison-sous-Lens

Il aurait noyé son enfant âgé de deux ans

Le Polonais Vincent Stachon, 32 ans, aide-mineur, père de trois enfants, demeurant à Loison-sous-Lens, voyait, l'an dernier, sa femme quitter le domicile conjugal. Il déclara avoir placé en nourrice le dernier de ses enfants, André, âgé de 2 ans, mais on ne revit jamais l'enfant.

Stachon, qui s'était réfugié à Champagny (Loire), a été arrêté par suite d'une dénonciation. Il aurait fait disparaître son enfant.

Ramené à Béthune, Stachon a été interrogé par M. Dutilleul, juge d'instruction. Il a déclaré avoir confié son enfant à un compatriote qui habiterait Harnes, mais il ne peut donner aucun signalement.

Une Polonaise, Ermancia Luka, habitant rue Diderot, à Loison-sous-Lens, qui fut un moment la logeuse de Stachon, a été également interrogée. D'après elle, Stachon, qui avait, sans résultat, tenté plusieurs fois de placer son enfant, partit un matin de juin 1925 avec son petit, le long du canal. Le Polonais revint quelques heures après pour lui dire que, cette fois, il avait trouvé une personne qui avait bien voulu recueillir son enfant.

On suppose que Stachon aurait jeté son enfant dans le canal.

UN IVROGNE ASSOMME SON FILS D'UN COUP DE SABOT, A AVESNES

Rentrant chez lui lundi, Eugène Grost, 44 ans, était en état d'ivresse. Pour éviter une discussion, sa femme se tenait dans la cour avec ses enfants. Vers 19 h. 30, l'ivrogne leur ordonna de rentrer.

Sur leur refus, il lança un de ses sabots dans la direction de sa femme; son fils Gaston, âgé de 7 ans, reçut le sabot derrière la tête et tomba à moitié assommé.

Le docteur Plérart fit transporter le petit à l'hôpital. On craint une fêlure du crâne et une opération sera nécessaire. Le père s'est constitué prisonnier. Il a été écroué à la maison d'arrêt d'Avesnes.

FRANCE-AMÉRIQUE ET RETOUR POUR 4.500 FRS chez THOS COOK AND SON
Voyages d'études et de Vacances
Demandez la brochure descriptive gratuite 18, rue de la Paix PARIS

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI MERCREDI, 11 MAI :

Aujourd'hui saint Mamert; demain, saint Pacôme.

Soleil: lever à 3 h. 17; coucher à 20 h. 17.

Lune: Premier quartier du 5; pleine le 16.

Bulletin météorologique pour la journée du 11 (Région Nord) : Temps frais; ciel très nuageux avec éclaircies, vent du Nord-Est, 6 à 10 m.; température en baisse, minimum 4°.

Caisse d'Epargne : Séances de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30 et de 14 h. à 15 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.

A 20 h., Hippodrome : Cirque Hoste.

A 20 h., Champ de Foire : Cirque Dejonghe.

L'aviateur parachutiste Grandveaud, qui fit, l'an dernier, d'intéressantes expériences au-dessus de notre ville, s'est tué

Nos concitoyens se souviennent, sans aucun doute, des expériences aériennes très intéressantes que fit l'an dernier, au moment

M. GRANDVEAUD

de la Foire, au-dessus de notre ville, en compagnie du parachutiste Paul Hurbourque, l'aviateur René Grandveaud, alors attaché à la direction du Cirque Cassull.

Une descente en parachute entre l'usine Holden et le chemin de la Duquennière, une chasse aux ballonnets, attirèrent à cette époque une foule considérable sur le Nouveau Boulevard et rendit particulièrement sympathique les deux courageux aviateurs.

Aussi est-ce avec tristesse que nous avons appris, dimanche soir, la mort tragique de M. Grandveaud, survenue au cours d'une manifestation sportive à Hussein-Dey, près d'Alger.

L'avion dans lequel il était monté avec deux autres de ses camarades, s'est écrasé sur le sol d'une soixantaine de mètres de hauteur.

M. Grandveaud, relevé grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital, où il a expiré en arrivant.

Mme Grandveaud qui, elle-même, avait fait auparavant une descente particulièrement réussie, a assisté terrifiée à la chute de son mari.

Nous lui présentons nos sincères condoléances.

DERNIÈRE HEURE

BILLET PARISIEN

La rentrée de la Chambre

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)
PARIS, 10 MAI (MINUIT).

Rentrée des Chambres. L'événement a passé à peu près complètement inaperçu. Les députés, partageant l'anxiété du public, parlaient dans les couloirs beaucoup plus du sort de Nungesser et de Coli que des travaux parlementaires. Nos députés ressemblent à ces écoliers dont il est difficile de retenir l'attention. Les travaux monotones (qui sont parfois les plus utiles) ne les intéressent que médiocrement. Ils partagent le goût du public pour le sens dramatique.

Le lever de rideau de la session parlementaire fut donc dépourvu d'intérêt. Mais bientôt, la Chambre s'est animée quand ont été évoquées devant elle deux choses qui lui tenaient à cœur: la tentative de Nungesser et de Coli et le complot communiste.

La Chambre ne s'est pas prêtée à la manœuvre dont elle a été l'objet de la part des communistes. La demande d'ajournement de poursuites contre MM. Doriot, Marty, etc..., a été repoussée par l'assemblée à une forte majorité. En outre, les paroles énergiques des ministres de la Justice et de l'Intérieur ont été applaudies sur presque tous les bancs — communistes exceptés.

Il reste que la minorité qui s'est déclarée contre les poursuites compte un grand nombre de députés non communistes. Les socialistes, en l'occurence, cherchent à sauver la mise de leurs frères moscoutaires.

De ce fait, deux leçons doivent être tirées:

En premier lieu, il saute aux yeux, à la lumière d'un vote, qu'entre socialistes et communistes la solidarité existe, solidarité fondée non seulement sur les principes, mais encore sur les intérêts.

En second lieu, ce vote montre que le Gouvernement, bien qu'il l'ait emporté aujourd'hui, aura à déjouer de telles manœuvres, les communistes trouvant dans certaine sphère cartelliste des complicités regrettables.

Mais M. Poincaré, dans la lutte contre la trahison communiste, a le pays derrière lui. Qu'il prenne conscience de sa force. Il est sûr de la victoire. R...

LES POURSUITES CONTRE LES DÉPUTÉS COMMUNISTES

Paris, 10 mai. — A la fin de la séance, le Garde des Sceaux a déposé sur le bureau de la Chambre, les demandes en autorisation de poursuites contre quatre députés communistes: MM. Duclos, Marty, Clamamus, Doriot.

Les requêtes du procureur général se fondent sur des articles incriminés pour provocation de militaires à la désobéissance.

LES JEUX OLYMPIQUES EN 1928 Un crédit de deux millions

Paris, 10 mai. — Le Gouvernement vient de déposer un projet de loi portant ouverture d'un crédit de deux millions de francs, à titre de subventions, pour la participation de la France aux Jeux Olympiques qui auront lieu en 1928, à Amsterdam et à Saint-Moritz.

Il est prévu sur le crédit total une subvention de 1.500.000 fr., pour subventions aux fédérations sportives qui participeront à la 9e Olympiade.

UNE INONDATION SOUDAINE A CHENEVIÈRES-SUR-MARNE

Versailles, 10 mai. — La nuit dernière, par suite d'une crue subite de la Lande à Chenevières-sur-Marne, les rez-de-chaussée et les caves de 2 à 3 00 maisons ont été inondés. L'eau, dans certains endroits, atteint deux mètres. Des secours ont été envoyés aux sinistrés.

L'Atlantique garde son secret

TOUJOURS SANS NOUVELLES

New-York, 10 mai. — A 20 h. (1 heure du matin en France), on n'avait aucune nouvelle des aviateurs Nungesser et Coli.

UNE MISE AU POINT DE L'« AGENCE HAVAS »

Paris, 10 mai. — L'Agence Havas tient à faire remarquer qu'à aucun moment elle n'a reçu ni publié sous sa responsabilité aucune des nouvelles annonçant soit que Nungesser ait amerri dans les eaux de New-York, soit qu'il fût en vue de cette ville.

Les cablogrammes très plausibles transmis par son correspondant de New-York et qui signalaient le passage de l'avion à Halifax, puis à Portland et Newbury-Port, reproduisaient des renseignements fournis par la Marine américaine. Celle-ci, qui avait reçu un rapport officiel, a annoncé par la suite qu'une erreur avait été commise: un avion garde-côtes du département du Trésor avait été pris pour l'avion du raid.

L'agence Havas n'est absolument pour rien dans la diffusion des nouvelles annonçant l'amerrissage de l'Oiseau blanc à New-York.

Au cours du débat soulevé à la Chambre par le général Girod, M. Painlevé a fait les déclarations suivantes:

Vers la fin de la journée et alors que tous les journaux du soir étaient parus, un représentant de l'« Agence Havas », qui connaissait naturellement la série de renseignements de l'amirauté américaine, laissant prévoir l'arrivée imminente à New-York de Nungesser et Coli, m'a demandé de lui confier le télégramme que j'avais préparé pour féliciter nos deux héroïques aviateurs.

J'ai remis à l'« Agence Havas » ce télégramme sous la réserve qu'il ne serait publié qu'après l'annonce officielle de l'arrivée à New-York de l'avion français.

Le télégramme en question, demeuré secret, n'a contribué en rien aux espoirs et aux illusions qui, à minuit, se sont cruellement dissipés.

LES RECHERCHES DANS LA MANCHE

Cherbourg, 10 mai. — La mission confiée par la Marine aux remorqueurs, torpilleurs, chasseurs de sous-marins et aux avisos des flottilles de surveillance de pêche et de pilotage entre Barfleur et la côte anglaise et le cap d'Ailly, est demeurée infructueuse.

Aucun avion ni aucune épave n'ont été aperçus.

DANS L'ATLANTIQUE

New-York, 10 mai. — Trois paquebots, le « Cameronia », le « Westphalie » et le « George-Washington » et le cargo « Westapaun », actuellement dans l'Atlantique, ont offert de rechercher Nungesser et Coli.

Ces navires ont annoncé qu'ils n'avaient pas aperçu l'Oiseau blanc et qu'ils enverraient des messages dès qu'ils auront quelque chose à signaler à ce sujet.

On a demandé aux capitaines d'autres vaisseaux transatlantiques de signaler toute trace qu'ils pourront découvrir du passage des deux aviateurs.

Le temps est généralement beau dans les parages où se trouvent les vaisseaux qui ont commencé les recherches, bien qu'un épais brouillard ait enveloppé hier, et de bonne heure ce matin, la côte Atlantique-Nord de l'Amérique.

Les vaisseaux alertés passent au Sud de la route que devaient suivre les deux aviateurs. Mais au service radiotélégraphique américain, on croit qu'une surveillance systématique des routes maritimes, est susceptible d'aboutir à un résultat. Les vaisseaux en question se trouvent échelonnés le long d'une grande partie des routes transatlantiques généralement suivies.

Les hauts fonctionnaires de la marine et du service des gardes-côtes étudient des plans de recherches afin de tenter de retrouver le capitaine Nungesser. Le problème présente quelque difficulté en raison du manque de nouvelles authentiques au sujet des lieux que Nungeser a pu survoler. Aucune des informations annonçant que l'aviateur avait été vu, n'a été confirmée et le fait qu'on effectuait des recherches dans la Manche prouve le manque complet d'informations au sujet du passage de l'avion depuis qu'il a quitté la France. L'appareil peut se trouver n'importe où, et les hauts fonctionnaires, bien que désirant faire tout leur possible, se demandent par où commencer.

L'ambassade de France a demandé ce matin au gouvernement des Etats-Unis de prêter tout son concours pour les recherches. Le département d'Etat a assuré l'ambassade qu'il fera tous ses efforts pour retrouver les deux aviateurs.

L'AVION DE NUNGESSER AURAIT ÉTÉ APERÇU DIMANCHE AU-DESSUS DE L'IRLANDE

Londres, 10 mai. — L'agence Reuter publie l'information suivante:

Un avion a été aperçu vers 10 heures, dimanche matin, au-dessus de Dungarvan, dans le district de Waterford (Irlande). L'appareil volait très rapidement dans la direction de l'Ouest et on a pu distinguer les couleurs françaises à l'aide d'une longue-vue.

La supposition que l'avion était celui de Nungesser semble appuyée par l'heure à laquelle il a survolé la localité, la direction de l'appareil, le fait que des avions sont rarement vus sur cette partie des côtes irlandaises.

LES TORNADES AUX ETATS-UNIS ONT FAIT CENT CINQUANTE TUÉS ET UN MILLIER DE BLESSÉS

New-York, 10 mai. — On compte maintenant plus de 150 tués et plus d'un millier de blessés à la suite des tornades qui se sont abattues dans les Etats de l'Ouest central et méridional des Etats-Unis.

Dernières Nouvelles Régionales

UN INCENDIE DETRUIT CINQ BARAQUEMENTS A SALLAUMINES. —

Dans la nuit de lundi à mardi, un violent incendie a complètement anéanti à Sallaumines, un groupe de baraquements occupé par des Polonais.

Les baraquements construits en bois, étaient au lieu dit l'Epinette, appartenaient, trois à M. Léon Ricart, et deux à M. Jictzak. L'alerte fut donnée vers 1 heure du matin. Les sapeurs-pompiers de Sallaumines s'attachèrent à préserver les baraquements voisins. Ils furent aidés un peu plus tard par les pompiers de Lens.

Les dégâts, qui sont considérables, n'ont pu être encore évalués. Une enquête est ouverte par M. Lamare, commissaire de police.

UN NAGEUR SE NOIE A BRUAY-THIERS

Victor Hubert, 18 ans, ouvrier mineur, demeurant rue du Vieil-Escaut, en essayant d'apprendre à nager au lieu dit « Le Marais », dans un bras de l'Escaut, perdit pied et coula. On fouilla la rivière pour ne retirer qu'un cadavre.

Dernières Nouvelles Sportives

AU CIRQUE DE PARIS

Paris, 10 mai. — Pladner, champion de France des poids-mouche a battu l'Anglais Kid Rich par knock-out au cours du 6e round.

Le noir All Brown a battu aux points l'Espagnol Young Cyclone.

Le champion de France et d'Europe Lucien Vinez et Lecadre ont fait match nul après douze rounds.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du mardi 10 mai 1927

COTONS

LIVERPOOL 10 mai.

Ventes, 8.000; importations, 27.164; brésilien, belge, 7; égyptien, belge, 10 à 20.

NEW-ORLEANS, 10 mai.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.35; cotons à terme sur janvier, 16.10; mars, 16.25; mai, 15.45; juillet, 15.69; octobre, 15.90-92; décembre, 16.05.

NEW-YORK, 10 mai.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.75; à terme sur janvier, 16.14-15; février, 16.24; mars, 16.34; avril, incoté; mai, 15.44-46; juin, 15.54; juillet, 15.65; août, 15.73; septembre, 15.67; octobre, 15.92-93; novembre, 16.00; décembre, 16.09-12.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 7.000; aux ports du Golfe, 12.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 8.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 5.000; France et Continent, 24.000; pour le Japon, nulles.

Marché des changes à l'Etranger

du mardi 10 mai 1927

New-York : Sur Paris, 391 7/8; Londres, 482 1/16; Cela canada, 485 7/8; sur Bruxelles, 13,89 1/2.